



## Cahier des charges 2009 - 2010 Colloque « Lutte contre le dopage »

## La stratégie fédérale en matière de Lutte contre le Dopage

La Fédération Française d'Athlétisme a fait depuis maintenant plusieurs années de la Prévention et de la Lutte contre le Dopage une de ses priorités.

Depuis 2008, elle a accentué cette position en mettant en place des colloques dans toutes la France où étaient présents Bernard Amsalem, Michel Marle, Naman Keita ou Florent Lacasse, un médecin fédéral, le Président de la Ligue organisatrice et un élu local.

La lutte contre le dopage fait partie des 7 axes prioritaires du projet fédéral 2009 – 2012 et se décline 6 actions:

1. **Renforcement des actions de prévention** en direction des jeunes athlètes, des entraîneurs, des dirigeants, des familles...directement dans les stages au sein même des Equipes de France et par l'organisation de colloques.
2. **Renforcement les actions du département médical** de la Fédération en informant très régulièrement les athlètes sur les risques encourus et sur les compléments alimentaires
3. **Poursuite du travail avec les instances nationales** : AFLD, Justice... pour faire aboutir les procédures et éradiquer les réseaux encore existants
4. **Pérennisation de la formation** initiale et continue des escortes et des délégués antidopage
5. **Renforcement du système des contrôles inopinés**
6. **Lutte contre l'isolement** des athlètes et **apport de solutions et un accompagnement adapté** en direction des athlètes pour lesquels l'encadrement détecte un processus d'isolement et de prise de produits « à risque ».

Durant cette Olympiade, la FFA relance la mise en place d'une série de colloques en région dont le but est de sensibiliser les athlètes et leur entourage aux dangers du dopage.

En 2010, la Fédération Française d'Athlétisme reconduit donc les colloques dans toute la France afin de sensibiliser les athlètes et leur encadrement aux conséquences néfastes des conduites dopantes.

## Le cadre de l'organisation des colloques

La Fédération Française d'Athlétisme souhaite organiser ces colloques en région en liaison avec ses structures.

## Les engagements de la Fédération

La Fédération Française d'Athlétisme met à la disposition de l'organisateur :

- 50 affiches et 500 leaflets pour annoncer le colloque

La Fédération s'engage à amener 3 intervenants

- Un élu fédéral
- un médecin
- un athlète

La Fédération finance le déplacement de ces personnes et les frais d'hébergement au besoin.

La Fédération se charge d'assurer les relations avec la presse pour promouvoir le colloque et assurer la présence de journalistes sur place en liaison avec l'organisateur local et/ou de la collectivité territoriale locale partenaire.

Elle relaiera sur le site Internet l'annonce de ce colloque en amont ainsi qu'un résumé des débats la semaine suivante.

## Les engagements de l'organisateur

L'organisateur se charge de mettre à la disposition de la Fédération une salle d'une capacité minimum de 150 personnes.

L'organisation se charge d'assurer la promotion de ce colloque et notamment

- de convier l'ensemble des Clubs du département, le comité départemental et la ligue régionale
- de convier des représentants des CDOS, CROS et DRDJS
- de diffuser les affiches et leaflets mis à disposition par la Fédération au sein des Clubs et de toutes les structures concernées par cette thématique (Point accueil jeunes, établissements scolaires, mairie...)

L'organisateur se charge de l'hébergement des représentants de la Fédération présent lors du colloque.

L'organisateur se charge de l'organisation d'un cocktail en fin de colloque pour l'ensemble de l'assemblée présente.

Contact :

Communication : Thomas MILLOT – Chargé de Communication Tél : 01 53 80 70 31 – E-mail :

[thomas.millot@athle.org](mailto:thomas.millot@athle.org)

# INSCRIPTION COLLOQUES ANTI-DOPAGE

Vous souhaitez organiser un « colloque anti-dopage » dans le cadre de l'opération mise en place par la Fédération Française d'Athlétisme.

Merci de remplir la fiche ci-dessous et de la renvoyer à l'adresse suivante :

**Fédération Française d'Athlétisme – Colloques Anti-dopage – Thomas MILLOT - 33 Av Pierre de Coubertin – 75013 PARIS. Fax : 01 45 81 40 59 – E-mail : thomas.millot@athle.org**

A la réception de votre dossier, la FFA vous contactera pour vous confirmer que votre demande a bien été prise en compte et vous proposer différentes dates d'organisation.

**NOM DE L'ORGANISATEUR :**

**CONTACT LOCAL :**

Nom du responsable :

Prénom du responsable :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

**LIEU D'ORGANISATION DU COLLOQUE (*Indiquer l'adresse postale*) :**